

Consultation en vue de la vente d'une propriété bâtie à réhabiliter

Tènement Pécoeur-Route de l'Eglise

Saint-Jorioz est une commune de plus de 6 100 habitants située sur la rive Ouest du lac d'Annecy, à moins d'une dizaine de kilomètres de la ville d'Annecy. Elle englobe un vaste territoire d'environ 23 km², allant du lac au massif du Semnoz.

La commune est intégrée à la communauté d'agglomération du Grand Annecy, territoire dynamique et attractif. Elle s'inscrit dans un cadre paysager exceptionnel à proximité du littoral annécien et des coteaux.

La commune a fait l'acquisition par l'intermédiaire de l'EPF d'un tènement de 7 800 m² comprenant une propriété bâtie qu'elle souhaite aujourd'hui céder. Situé au plus près du cœur de ville, le tènement sera divisé en vue d'y réaliser différents aménagements et équipements :

-Une maison de santé (stationnement en souterrain et en aérien) en front de parcelle et en proximité avec le bâtiment objet de cette consultation pour cession.

-30 à 35 logements sociaux sur la partie arrière du tènement avec stationnements en grande partie en souterrain

- Un parc public d'environ 3 500/4 000 m²

- Un projet immobilier privé, objet de la consultation

Cette propriété nécessite une réhabilitation importante. Les futurs acquéreurs pourront librement réaménager le site en respectant les règles du PLU et les propriétés mitoyennes. Une vigilance particulière doit être apportée sur le stationnement. Cette propriété peut être réhabilitée pour y réaliser des logements privés en collectif ou une habitation principale.

D'une surface de 300 m² au sol, le bâtiment est mitoyen et situé dans une indivision selon le plan joint (en jaune). En fonction du projet envisagé, une négociation avec les propriétaires en indivision avec la commune pourrait être engagée pour y mettre fin totalement ou partiellement.

La vente se fera uniquement sous réserve des conditions d'obtention du permis de construire par l'acquéreur, purgé des recours.

Une visite de site n'est pas obligatoire mais est fortement recommandée compte tenu des contraintes du site et de l'état du bâti.

Pour les personnes ou promoteurs intéressés, une proposition financière sera à envoyer en mairie à l'attention de Monsieur le Maire, sous pli confidentiel. La proposition devra être accompagnée d'un descriptif sommaire du projet envisagé (habitation principale ou secondaire, si logements en collectif le nombre, le projet architectural envisagé...) et préciser le délai de validité de l'offre.

Offre à envoyer avant le 13 septembre 2024.

Pour toute information complémentaire : merci d'envoyer un mail à mairie@saint-jorioz.fr, à l'attention de Madame Valérie CARNIS.

Les pièces jointes à cette consultation sont les suivantes : diagnostic amiante, plan cadastral, règlement PLU et photos, parti d'aménagement envisagé (à titre indicatif car non définitif). N'est pas fournie l'étude structure qui restera à la charge de l'acquéreur.